

Relevé de décisions Jumelages

2016

Second degré,
enseignement supérieur,
enseignement agricole
et formation

Résidences d'artistes en éducation artistique, culturelle et numérique

Séances du 21 avril 2016

Enseignement supérieur : 13 projets dont 9 avis favorables correspondant à un financement de **34 500 €**
Chantal Meyer-Plantureux - Université, Sandrine Nicollet - Région Normandie, Stéphane Billard, Delphine Gibet - DRAAF,
François Pinel et Sébastien Picault - DRAC

JUM062 : Le Clair Obscur / Esam Caen/Cherbourg :	DÉFAVORABLE
JUM094 : Frappe-tête Théâtre / Université de Caen - Maison de l'étudiant	DÉFAVORABLE
JUM095 : La Maison de l'image / Université de Caen - Maison de la Recherche en sciences humaines :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM096 : Les échappées vifs / Université de Caen - Dpt arts et spectacle et mission culture :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM097 : Compagnie divine Comédie / Dpt arts et spectacle et études nordiques :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM098 : Musiques en herbes / IUT de Cherbourg :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM099 : La comédie de Caen / UFR Humanités et sciences sociales :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM100 : La comédie de Caen / UFR langues vivantes étrangères :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM101 : Théâtre des furies / Université de Caen :	DÉFAVORABLE
JUM102 : La Maison de l'image / Université de Caen - UFR Humanités et sciences sociales - Dpt arts et spectacle	DÉFAVORABLE
JUM103 : Compagnie les Chronophages / Université de Caen - MODESCO - MRSH :	FAVORABLE : 2 500 €
JUM104 : Orchestre régional de Normandie / Esam de Caen :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM105 : Compagnie le Ballon vert / Université de Caen :	FAVORABLE : 4 000 €

Enseignement agricole : 4 projets dont 4 avis favorables correspondant à un financement de **14 500 €**
Chantal Meyer-Plantureux - Université, Sandrine Nicollet - Région Normandie, Stéphane Billard, Delphine Gibet - DRAAF,
François Pinel et Sébastien Picault - DRAC

JUM011 : Association Ecorpsabulle / EPL Saint-Lô Thère :	FAVORABLE : 3 750 €
JUM012 : Association Ecorpsabulle / EPL de Coutances :	FAVORABLE : 3 750 €
JUM087 : Les Bains-Douches / Lycée agricole d'Alençon :	FAVORABLE : 3 000 €
JUM106 : Studio Chaudelande / Lycée agricole de la Baie du Mont-Saint-Michel :	FAVORABLE : 4 000 €

Formation : 4 projets dont 3 avis favorables correspondant à un financement de **12 000 €**
Chantal Meyer-Plantureux - Université, Sandrine Nicollet - Région Normandie, Stéphane Billard, Delphine Gibet - DRAAF,
François Pinel et Sébastien Picault - DRAC

JUM044 : Théâtre Municipal de Coutances / MFR de Saint Sauveur Lendelin :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM088 : La Maison de l'image / Pôle formation des industries technologiques - CFAI Calvados/Manche à Caen :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM106 : Association Le Poney / CFA Jean Hochet :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM106 : Compagnie Alkime / MFR la Bagotière :	DÉFAVORABLE

Second degré : 54 projets dont 41 avis favorables correspondant à un financement de **162 200 €**
Christine Izzo - ODACC, Sandrine Nicollet - Région Normandie, Françoise Guitard et Emmanuelle Griffon - Rectorat,
Nathalie Cutté - Conseil départemental de l'Orne, Stéphanie Huguet - Conseil départemental de la Manche, François
Pinel et Sébastien Picault - DRAC

JUM001 : Association Sonar / Collège Jacques Prévert :	FAVORABLE : 3 500 €
JUM002 : Théâtre de la Boderie / Collège René Cassin :	DÉFAVORABLE
JUM006 : Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle / Collège Louise Michel :	FAVORABLE : 4 000 € *
JUM008 : Archipel / Lycée Notre Dame de la Providence :	DÉFAVORABLE
JUM009 : Les amis de la musique à Deauville / Collège Charles Mozin :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM042 : Collectif jazz de Basse-Normandie / Collège Marcel Pagnol :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM043 : Collectif jazz de Basse-Normandie / Collège Pierre Aguiton :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM045 : Théâtre Municipal de Coutances / Collège Anne Heurgon Desjardins :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM046 : La comédie de Caen / Collège Nelson Mandela :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM047 : Paléospace l'Odysée / Lycée Gambier :	DÉFAVORABLE
JUM048 : Chorège / Collège André Malraux :	FAVORABLE : 4 000 € *
JUM049 : Médiathèque d'Argentan / Lycée Mézeray d'Argentan :	DÉFAVORABLE
JUM050 : ADTLB / Collège du Val d'Aure :	DÉFAVORABLE
JUM051 : Théâtre du Champ Exquis / Collège Marcel Pagnol :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM052 : Le Trident / Collège Saint-Exupéry :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM053 : Actéa / Lycée Albert Sorel :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM054 : Actéa / Collège Anne Franck :	DÉFAVORABLE
JUM055 : Romain Weintzem / Lycée Alexis de Tocqueville :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM056 : Festival du livre de jeunesse et de Bande-dessinée de Cherbourg / Collège Les Provinces :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM057 : Chorège / Collège Pierre et Marie Curie :	FAVORABLE : 3 600 €
JUM058 : Le Doigt dans l'Oreille du Chauve / Collège les Courtils :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM059 : Théâtre de la Renaissance de Mondeville / Lycée Victor Lepine :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM060 : Théâtre de la Renaissance de Mondeville / Collège Guy Liard :	FAVORABLE : 4 000 €

JUM061 : Le Point du Jour / Collège Denis Diderot :	FAVORABLE : 3 000 €
JUM063 : Le Trident / Lycée Edmond Doucet :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM064 : Le Trident / Lycée Jean-François Millet :	DÉFAVORABLE
JUM065 : L'IMEC / Lycée Jean Rostand et lycée Salvador Allende :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM066 : La Maison de l'image / Collège Jean Follain :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM067 : Habaquq et compagnie – l'Invention de moi / Collège Barbey d'Aurevilly :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM068 : Le Préau / Collège Albert Camus :	FAVORABLE : 4 000 € *
JUM069 : FRAC de Normandie / Collège Sainte-Thérèse :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM070 : FRAC de Normandie / Collège Hasting :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM071 : La Fabrique A Brac / Lycée Malherbe :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM072 : Le Préau / Collège Jean Vilar :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM073 : La brèche / Collège Ingénieur Cachin :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM074 : La brèche / Lycée Thomas Hélye :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM075 : Christophe Rouils / Lycée Jean-François Millet :	FAVORABLE : 2 000 €
JUM076 : Groupe Marcel Proust / Lycée Marie-Joseph :	DÉFAVORABLE
JUM077 : Théâtre du Champ Exquis / Collège Guillaume de Normandie :	FAVORABLE : 3 500 €
JUM078 : Orchestre régional de Normandie / Lycée Hôtelier Georges Baptiste :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM079 : Alberto Cuadros / Lycée professionnel Jean Jooris :	DÉFAVORABLE
JUM080 : Le Préau / Collège Multisite René Goscinny :	FAVORABLE : 4 000 € *
JUM081 : Compagnie A deux pas / Collège Raymon Le Corre :	DÉFAVORABLE
JUM082 : Café Des Images / Collège Nelson Mandela :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM083 : Compagnie Dodeka / Lycée professionnel Les Sapins :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM084 : Scène nationale 61 / Lycée Saint-François de Sales :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM085 : Scène nationale 61 / Lycée des Andaines :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM086 : Archipel / Lycée Julliot de la Morandière :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM089 : Compagnie Les enfants perdus / Écoles des Travaux Publics de Normandie apprentissage :	FAVORABLE : 4 250 €
JUM092 : Merveill'Europe- Compagnie Reko / Centre socio-culturel CAF :	DÉFAVORABLE
JUM093 : Association du Signe-Théâtre du Signe / Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile :	DÉFAVORABLE
JUM107 : Groupe Marcel Proust / Collège Maurois :	DÉFAVORABLE
JUM108 : Groupe Marcel Proust / Lycée Maurois :	FAVORABLE : 4 000 €
JUM109 : Les ateliers du carré rouge / Collège Jacques Brel :	FAVORABLE : 2 600 €

Avis du jury pour les dossiers du second degré / enseignement agricole / enseignement supérieur / formation

Le jury a noté une légère baisse du nombre de projets proposés, hormis pour l'université et la formation, avec une montée en qualité assez significative et une représentativité des territoires relativement égale.

La dimension d'ouverture culturelle, de dialogue entre les esthétiques, d'élargissement des publics et de rayonnement a mieux été prise en compte, mais reste encore trop restreinte pour un certain nombre de projets. La formalisation de partenariats complémentaires avec des ressources du territoire devrait permettre d'apporter une dimension plus grande aux actions.

Le jury a également constaté des progrès dans la présence artistique effective en résidence de création et d'action culturelle au sein des établissements ainsi que dans la mise en situation créative des publics. Toutefois, il est parfois noté des difficultés à formaliser une problématique artistique et un décalage entre une problématique posée et les moyens mis en œuvre pour l'interroger.

Les dossiers qui ont été rejetés proposaient soit des projets qui ne répondaient que trop imparfaitement aux critères demandés, soit des projets qui ne présentaient pas de caractère singulier avéré, soit des actions qui existaient depuis plusieurs années sans véritable renouvellement.

*** « sous réserve de la validation par la Commission permanente du Conseil départemental de l'Orne » qui délibérera le 8 juillet 2016 ».**